

# Procès verbal du Conseil d'Administration de BE Larp A.S.B.L.

## 14/12/2011 - La fleure en papier doré

Présences : Benjamin Anciaux, Delphine Bouquiaux, Daniel Bonvoisin, Adrien Linchamps

- Comptabilité
  - Delphine me donnera la souche manquante du Trolls et Légendes.
  - Daniel m'apportera les quelques souches qu'il lui reste dès qu'on se verra.
  - Adrien contactera Gaël pour les comptes d'AVATAR 2011
  - Benjamin contactera David Ruzette du CJC une fois qu'il aura toutes les souches en sa possession pour l'encodage.
  - Benjamin calculera la créance des insulaire au mieux.
- Les documents de responsabilité et de procuration concernant la banque sont signés par les responsables.
- Le CA donne son accord pour un achat de 20 épées en latex chez Oberonn.
  - Daniel regrette qu'on ne puisse pas acheter la production locale mais les prix demandés sont trop élevés pour se permettre une telle dépense.
- Le CA donne son accord à OHPL pour sa proposition concernant l'animation à Tubize. En échange du défraiement et du paiement de leur cotisation annuelle à la Fédération, ils assumeront l'animation du 18 février à Tubize.
  - Adrien s'oppose à cette mentalité de demander une rémunération pour un service rendu à la Fédération.
  - Daniel ne trouve pas cela généreux mais constate que c'est comme cela que certaines ASBL fonctionnent.
  - Delphine propose de soumettre ce point à l'AG.
- Wolujeune nous demande de faire nos réunions tardives le mardi plutôt qu'un autre jour car cela leur évite de nous donner la clé de la porte du rez-de-chaussé.
  - Daniel précise que le mardi est le seul jour qui ne lui convient pas. Il va les contacter pour en parler avec eux.
  - Daniel précise aussi que je pourrais les contacter pour des activités comme celle organisées à Tubize.
- Concernant la proposition de Warbands, le CA se demande si le site est prêt à généraliser le principe et à s'ouvrir au monde du GN.
  - Le CA donne son accord pour la formation de l'équipe d'animateur au GN.
  - Daniel se demande qui payerait les défraiements.
  - Le CA se demande si l'équipe d'animation participera au GN.
  - Benjamin contactera l'archéo-site pour bien comprendre ce qu'ils veulent exactement.
  - Benjamin recontactera Sakis pour voir avec lui les détails.

- Benjamin a soumis son projet des particularités des sites de GN au CA.
  - Modifications ont été apportées.
  - Benjamin va contacter Sylvie Dumont (la bénévole chargée du projet) pour voir en quoi il peut l'aider.
- Projet BIJ
  - Le CA donne son accord pour que Benjamin entame la procédure.
  - Daniel propose que le projet soit pris dans un ensemble plus grand que simplement les joueurs de GN (les organisateurs) afin de pouvoir l'intégrer dans le projet OJ.
  - Proposition de pouvoir faire des échanges avec des partenaires français.
    - Fédération française
    - Berry champs de bataille
  - Adrien demandera aux autres organisateurs d'AVATAR s'ils sont partants pour ce projet.
- Fondation Prince Philippe
  - Le CA donne également son accord pour une demande de subside de ce type.
  - Benjamin s'occupera également du dossier.
- Benjamin rappelle également qu'il faut se préparer pour le bilan de l'AG
- Benjamin demande au CA d'évaluer son travail avant l'AG.
  - Le CA lui demande de lui fournir son agenda de travail pour les aider dans l'évaluation.
  - Benjamin compactera ses notes en un document qu'il enverra au CA
- Web
  - Delphine va contacter Bruno VP pour lui permettre d'avoir un alias @larp.be
  - Il faut mettre à jour le site Joomla
    - Certains modules seront alors défectueux jusqu'à ce que quelqu'un les corrige.
    - Ces modules seront :
      - Forum
      - Mailing list
      - Fichier groupe
      - Module AVATAR
        - banque
        - personnage
    - Benjamin va relancer Gilles pour la mise à jour du site ainsi qu'Olivier, Tor, Bruno et Vincent Boulanger.
  - La conclusion est qu'il faut trouver un « Joomla manager ».
- Benjamin va demander au CJC d'envoyer au CA le coût salarial qu'il représente pour l'ASBL.
- Proposition du CA de contacter des stagiaires que l'on pourrait utiliser.

- Adrien enverra à Benjamin la demande de stage qu'il lui a été faite.
- Benjamin demandera à MJ Antistatic si les éventuels stagiaires pourraient travailler là.

Votre rapporteur Benjamin Anciaux

Fait le 15 décembre 2012 à Tubize